

## Logotype

Le logotype des Complexes Sportifs Terrebonne constitue sa signature officielle au même titre que son nom.

Il se décline d'une seule façon et est composé de sept (7) couleurs :



<b>A</b>	<b>I</b>	<b>J</b>	<b>D</b>	<b>K</b>	<b>H</b>
<b>PANT</b> 294	<b>PANT</b> 130	<b>PANT</b> 186	<b>PANT</b> 368	<b>PANT</b> 247	<b>PANT</b> 320
<b>C</b> 100	<b>C</b> 0	<b>C</b> 2	<b>C</b> 65	<b>C</b> 35	<b>C</b> 96
<b>M</b> 69	<b>M</b> 32	<b>M</b> 100	<b>M</b> 0	<b>M</b> 95	<b>M</b> 0
<b>Y</b> 7	<b>Y</b> 100	<b>Y</b> 85	<b>Y</b> 100	<b>Y</b> 0	<b>Y</b> 31
<b>K</b> 30	<b>K</b> 0	<b>K</b> 6	<b>K</b> 0	<b>K</b> 0	<b>K</b> 2
<b>R</b> 0	<b>R</b> 253	<b>R</b> 227	<b>R</b> 122	<b>R</b> 169	<b>R</b> 0
<b>G</b> 85	<b>G</b> 185	<b>G</b> 24	<b>G</b> 193	<b>G</b> 33	<b>G</b> 160
<b>B</b> 150	<b>B</b> 19	<b>B</b> 55	<b>B</b> 67	<b>B</b> 142	<b>B</b> 175

Les Complexes Sportifs Terrebonne opèrent cinq (5) centres sportifs : la Cité du sport, le Centre de soccer multifonctionnel, le Multiglance, le Forum et le Centre de Hockey Balle.

Tous les centres énumérés précédemment peuvent être représenté par ce même et unique logo. Les Complexes Sportifs Terrebonne possèdent la propriété et l'usage exclusif de son logotype. Les Complexes Sportifs Terrebonne peuvent autoriser d'autres organisations à l'utiliser, selon les règles générales présentées dans la présente politique.

Un organisme tel que Les Complexes Sportifs Terrebonne se doit d'être respectueux de son image et de sa signature. Ainsi, son logo doit soutenir une image cohérente et homogène, facilement reconnaissable par ses partenaires et du public.

## Règles générales d'utilisation

### Demande d'autorisation

Toute personne souhaitant utiliser le logo des Complexes Sportifs Terrebonne doit en faire la demande au préalable. La reproduction doit être faite à partir d'un original fourni par Les Complexes Sportifs Terrebonne. Pour obtenir un exemplaire du logo, il faut en faire la demande à la coordonnatrice aux communications, Julie Malo ([jmalo@csterrebonne.com](mailto:jmalo@csterrebonne.com)).

### Intégralité du logo

Qu'il soit intégré à un document papier, informatique ou autre, le logo doit toujours garder son apparence originale et respecter les règles suivantes :

- Aucune de ses parties ne peut être utilisée séparément;
- La position des éléments du logo doit être conservée;
- Les mots « Complexes Sportifs Terrebonne » font partie intégrante du logo;
- L'impression couleur doit respecter les couleurs Pantone énumérées à la page précédente;
- L'impression en noir et blanc est acceptée;
- Le logo ne doit jamais être redessiné ou modifié;
- Le logo peut être réduit ou agrandi, tout en conservant ses proportions d'origine.

Quiconque utilise le logo doit s'assurer qu'il n'est pas représenté de façon à laisser croire que la publicité ou les documents proviennent des Complexes Sportifs Terrebonne ou sont approuvés par ceux-ci.

Une organisation partenaire des Complexes Sportifs Terrebonne (dans le cadre d'une commandite, d'échange de visibilité, de collaboration, etc.) peut utiliser le logo des Complexes Sportifs Terrebonne à condition de respecter les règles générales d'utilisation.

Les Complexes Sportifs Terrebonne se réservent le droit de refuser l'utilisation de son logo si la demande est non recevable pour toute raison d'éthique ou d'image.